



FONDATION  
DES HÔPITAUX



PRESENTIEL 2024

Une année de générosité  
en soutien de l'hôpital

# LA FONDATION DES HÔPITAUX

## NOTRE MISSION

Acteur essentiel de la santé depuis 36 ans, la Fondation des Hôpitaux **soutient chaque année de nombreux projets en faveur des patients vulnérables** (enfants, adolescents et personnes âgées), des soignants et des aidants, dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux publics et privés à but non lucratif.

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1994 et présidée par Madame Brigitte Macron, la Fondation répond aux besoins du quotidien à l'hôpital comme aux urgences.

## NOS PRINCIPES D'ACTIONS

Dotée d'un plan stratégique 2023-2025, la Fondation a défini clairement et avec ambition ses axes prioritaires et modalités d'intervention pour les années à venir.

- Améliorer le cadre de vie à l'hôpital**  
Nous transformons les espaces de soins et de vie pour les rendre plus accueillants, humains et adaptés aux besoins des patients, des soignants et des aidants.
- Soutenir les initiatives locales innovantes**  
Nous accompagnons les établissements dans le développement de projets innovants, expérimentaux ou exemplaires, qui apportent des réponses nouvelles aux fragilités.
- Renforcer les liens familiaux et sociaux**  
Nous favorisons le rapprochement des proches à l'hôpital et offrons des solutions de répit pour les aidants, convaincus que la présence des familles est essentielle au rétablissement.
- Réagir face aux urgences sanitaires et humanitaires**  
Nous restons mobilisés pour intervenir rapidement en cas de crise (pandémies, conflits, catastrophes), en soutenant les établissements et les populations touchés.

## NOS VALEURS

**Solidarité** : Être présents pour ceux qui en ont le plus besoin, à chaque étape du parcours de soin.

**Engagement** : Agir concrètement et durablement pour améliorer le quotidien à l'hôpital.

**Proximité** : Être à l'écoute des réalités du terrain et des besoins de chacun, partout en France.

**Confiance** : Œuvrer avec transparence et rigueur pour mériter le soutien de tous.

## CHIFFRES CLÉS 2024

**137** PROJETS ESPACES SOIGNANTS  
**+3,9M€** DE SUBVENTIONS

**169** PROJETS PIÈCES JAUNES  
**+5M€** DE SUBVENTIONS

**13** PROJETS APPEL À MANIFESTATION MAISONS DES ADOLESCENTS  
**+1M€** DE SUBVENTIONS

**418** PROJETS PERSONNES ÂGÉES  
**+2,2M€** DE SUBVENTIONS

**737** PROJETS AU TOTAL  
**+12M€** DE SUBVENTIONS



## Bilan de la deuxième année d'application du plan stratégique triennal 2023-2025 par Marion Cinalli, Directrice Générale de la Fondation

“ L'année 2024 marque une étape significative dans le déploiement de notre plan stratégique, avec des initiatives et des événements qui ont renforcé notre engagement envers les patients, les jeunes, les soignants et les aidants.

Nous avons ainsi dévoilé notre nouvelle identité visuelle, marquant une étape importante de notre évolution. Ce nouveau logo, accompagné d'une architecture de marque renforcée, incarne un mouvement positif, tourné vers l'avenir et l'innovation, tout en affirmant notre engagement inchangé.

Par ailleurs, nous avons lancé notre nouvelle campagne « Parlez Jeunesse », offrant un espace d'expression sécurisé aux adolescents et promouvant leur bien-être mental. En partenariat avec l'ANMDA, les premières Journées Portes Ouvertes des Maisons des Adolescents ont été un franc succès, mettant en lumière le rôle essentiel de ces lieux d'écoute et d'accompagnement que nous soutenons depuis plus de 20 ans.

De même, nous avons créé, avec la Fondation MNH, le Prix Santé des Soignants récompensant des initiatives de professionnels hospitaliers, innovantes et visant à améliorer le bien-être physique et mental de leurs pairs. Cette distinction vient confirmer le souci de la Fondation des Hôpitaux d'être toujours au plus près des soignants pour améliorer leur quotidien de travail.

En outre, nous avons poursuivi notre rythme soutenu d'appels à projets à destination des établissements de santé : enfants, adolescents, personnes âgées, soignants... soit 737 projets retenus pour plus de 12 millions d'euros.

Ces différentes initiatives témoignent de notre volonté constante d'innover et de soutenir ceux qui en ont le plus besoin. Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires, nos donateurs et toutes les équipes qui œuvrent chaque jour à nos côtés. Ensemble, continuons à faire vivre la solidarité et l'espoir.”

**Marion Cinalli**  
Directrice Générale de la Fondation des Hôpitaux

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

### Opération Pièces Jaunes

DU 10 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2024

La campagne Pièces Jaunes 2024 a été un franc succès, renforcé par l'accent mis sur le sport durant l'année olympique. Plusieurs événements ont jalonné cette édition, tels que le lancement à Lyon et la clôture à Nice, des émissions spéciales sur TF1, des visites de projets soutenus (comme la Maison des Familles de Nîmes et la Maison des Adolescents de Reims), ainsi que le séjour à Disneyland Paris et le Gala des Pièces Jaunes à l'Accor Arena. L'appel à projets Pièces Jaunes 2024 a par ailleurs permis de financer 169 projets pour un montant de 5 041 369 €.



### Une série d'émissions sur Vivre FM

PRINTEMPS 2024

La Fondation des Hôpitaux a coanimé une série de 12 émissions sur la radio Vivre FM, mettant en lumière des porteurs de projets, des professionnels de santé et des partenaires. L'objectif était d'offrir un aperçu du fonctionnement de la Fondation et de présenter ses principaux programmes en faveur des jeunes, des soignants, des aînés et des aidants.



### La Fondation des Hôpitaux présente à SantExpo

DU 21 AU 23 MAI 2024

La Fondation des Hôpitaux a participé à SantExpo, où elle a renouvelé son partenariat avec la Fédération Hospitalière de France. Ce fut également l'occasion de remettre le prix Hélioscope-GMF, qui récompense les initiatives de soignants visant à améliorer le quotidien des patients et de leurs proches. L'événement a permis à la Fondation de présenter ses actions, de rencontrer les acteurs du secteur et de renforcer la diffusion de ses appels à projets auprès des établissements de santé.



### Appel à projets "Espaces Soignants"

JUILLET 2024

Depuis 2021, la Fondation des Hôpitaux soutient, grâce à cet appel à projets, l'aménagement d'espaces de détente et d'activités pour les soignants sur leur lieu de travail. Ces espaces se doivent d'être vivants, animés par des activités adaptées aux besoins des soignants, qu'ils soient médicaux ou non médicaux. En 2024, ce sont 137 projets qui ont été sélectionnés pour un montant de 3 936 044 euros.



### Première édition de Parlez Jeunesse

2 OCTOBRE 2024

Dans le cadre de sa nouvelle campagne « Parlez Jeunesse », la Fondation des Hôpitaux offre un espace d'expression sécurisé aux adolescents et promeut leur bien-être mental. En partenariat avec l'ANMDA, elle a lancé les premières Journées Portes Ouvertes des Maisons des Adolescents partout en France, un franc succès qui a mis en lumière le rôle essentiel de ces lieux d'écoute et d'accompagnement.



## Des ateliers d'écriture et de mode pour les adolescents

AUTOMNE 2024

Deux autrices de L'école des loisirs ont animé des ateliers d'écriture dans plusieurs Maisons des Adolescents, offrant aux jeunes l'opportunité de libérer leur créativité et de s'exprimer. Par ailleurs, grâce à la Maison de Haute Couture Stéphane Rolland, 12 jeunes filles de la MDA de Blois ont vécu des ateliers immersifs pour découvrir l'univers de la mode et du spectacle.



## Lancement du Prix Santé des Soignants

22 OCTOBRE 2024

La Fondation des Hôpitaux et la Fondation MNH ont lancé ensemble le "Prix Santé des Soignants" pour valoriser des projets innovants visant à améliorer le bien-être physique et mental des soignants. Ce prix, avec deux distinctions (individuelle et collective), soutient concrètement les initiatives exemplaires portées par les professionnels de santé pour leurs collègues.



## La Fondation change d'identité visuelle

NOVEMBRE 2024

La nouvelle identité visuelle de la Fondation des Hôpitaux marque une étape importante de son évolution, tout en affirmant avec modernité et cohérence que notre engagement reste inchangé envers les patients, les jeunes, les soignants et les aidants. Ce nouveau logo, accompagné d'une architecture de marque renforcée, incarne un mouvement positif, tourné vers l'avenir et l'innovation.



## Appel à projets personnes âgées

NOVEMBRE 2024

Depuis 1992, la Fondation des Hôpitaux investit pour améliorer la qualité de vie des résidents en EHPAD et dans les services gériatriques via le rapprochement des familles, des activités ainsi que l'amélioration du confort et de l'accueil des résidents et de leurs proches. En 2024, l'appel à projets, centré sur le thème du sport à l'occasion de l'année olympique, a retenu 418 projets pour un montant total de 2 214 112 euros.



## Noël à l'hôpital

DÉCEMBRE 2024

La Fondation des Hôpitaux a célébré Noël avec les enfants du Centre Pédiatrique des Côtes, un événement magique qui a apporté joie et réconfort aux jeunes patients, aux familles et aux soignants. Cette journée festive, organisée dans un cadre enchanteur au cœur des Yvelines, a été ponctuée d'animations, de cadeaux offerts grâce à Disneyland Paris, et d'un goûter convivial.



## **PARLEZ JEUNESSE, LA PAROLE AUX ADOLESCENTS PARTOUT EN FRANCE**

Le 2 octobre 2024, la Fondation des Hôpitaux a lancé la première édition de Parlez Jeunesse, une nouvelle opération nationale dédiée à la santé mentale des adolescents. En partenariat avec l'Association nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA), cette campagne a donné lieu à des journées portes ouvertes dans plus de 35 MDA sur tout le territoire, y compris à Mayotte.

Pensée comme une opération de sensibilisation, de dialogue et de prévention, Parlez Jeunesse vise à créer un espace d'expression pour les jeunes, et à faire mieux connaître le rôle essentiel des MDA dans l'accueil, l'écoute et l'accompagnement global des 11-25 ans. Au programme : ateliers, animations, échanges avec des professionnels de santé, médiations artistiques et culturelles, dans des lieux où chaque jeune peut se sentir libre d'être écouté sans jugement.

Soutenue par un dispositif de communication à 360° (réseaux sociaux, presse, site web, kits de visibilité envoyés aux structures), l'initiative a touché un large public avec plus de 18 000 impressions sur les réseaux, des retombées dans la presse régionale, et la mobilisation active des équipes de la Fondation sur le terrain.

Ce lancement a permis de poser les bases d'une campagne récurrente que la Fondation souhaite inscrire durablement dans son action en faveur de la santé mentale des jeunes. Parlez Jeunesse s'affirme ainsi comme un rendez-vous solidaire, participatif et fédérateur, au service d'une cause plus que jamais d'actualité.



**02 OCTOBRE 2024**

**JOURNÉE PORTES OUVERTES  
DES MAISONS DES ADOLESCENTS**

**PARLER DE CE QUI VA MAL ÇA FAIT DU BIEN**

Accueil, orientation, accompagnement des jeunes et des familles. Venez découvrir comment les Maisons des Adolescents agissent avec et pour les jeunes en leur apportant soutien et expertise.

## DU PROJET À L'IMPACT : UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES HÔPITAUX

À la Fondation des Hôpitaux, chaque projet soutenu est bien plus qu'un financement : c'est un engagement dans la durée, un partenariat avec les équipes de terrain et une volonté constante de mesurer les effets concrets des actions menées auprès des publics fragiles.

### Un accompagnement rigoureux à chaque étape

Chaque année, des centaines de projets sont proposés à la Fondation par des établissements sanitaires et médico-sociaux. Pour garantir leur pertinence et leur faisabilité, ils suivent un parcours structuré en plusieurs temps :

<b>1</b> <b>Dépôt du projet</b> : via un appel à projets sur la base de critères définis par la Fondation (adéquation aux axes stratégiques, publics cibles, ancrage territorial, innovation...).	<b>2</b> <b>Instruction</b> : une première analyse de recevabilité est menée par les équipes opérationnelles, suivie d'un examen approfondi par le Comité d'Orientation, composé de professionnels de santé.
<b>3</b> <b>Sélection et validation</b> : les projets sont priorisés selon leur impact attendu et leur faisabilité. Le Conseil d'Administration valide l'attribution des subventions.	<b>4</b> <b>Mise en œuvre</b> : les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement tout au long de la réalisation (financement, suivi budgétaire, mise en relation, communication...).

## MESURER POUR MIEUX AGIR

Parce qu'un projet réussi est un projet qui répond à des besoins concrets, la Fondation renforce depuis 2023 sa démarche de mesures d'impact. Cette évaluation permet de mieux comprendre les effets produits sur le terrain, d'ajuster les actions si besoin, et de valoriser les réussites.

Chaque projet fait désormais l'objet :

- **d'un suivi qualitatif** tout au long de la réalisation du projet ;
- **d'un bilan d'usage** transmis à la Fondation à l'issue de la mise en œuvre ;
- pour certains programmes phares, d'une **évaluation d'impact approfondie**.

### Vers une culture partagée de l'impact

Cette exigence de suivi et d'évaluation est au cœur de la stratégie 2023–2025 de la Fondation. Elle permet de mieux orienter les financements, d'enrichir les futurs appels à projets, et de renforcer la confiance des donateurs et partenaires.

En 2024, une mesure d'impact des Espaces Soignants sur la qualité de vie au travail a été réalisée afin de démontrer la pertinence de ce programme et de le développer (cf infographie page 7).

Dans la continuité, des mesures d'impacts sur les Maisons des Adolescents et les Maisons des Familles vont être lancées en 2025 par la Fondation avec l'appui de l'Agence Phare.

# FOCUS

## Infographie sur la mesure d'impact Espaces Soignants



### Impact 1

#### Une amélioration du bien-être global des personnels

Meilleure gestion de la **charge de travail** et des conditions d'exercice  
+  
Meilleure gestion du stress

Espace de **détente** et de déconnexion  
+  
Encouragement à prendre soin de soi

**Meilleure prévention des risques psycho-sociaux, arrêts maladies et burn out**



### Impact 2

#### Le développement de nouvelles relations sociales et/ou professionnelles entre les personnels

Plus d'**interactions sociales** entre les professionnels de santé  
+  
**Réduction de l'isolement** au travail  
+  
Des logiques renforcées d'**entraide** et de **bienveillance réciproque**

Renforcement de la **cohésion d'équipe** et amélioration des relations de travail entre les personnels  
+  
Développement de **nouveaux liens** entre collègues

**Renforcement de la socialisation des professionnels**



### Impact 3

#### La valorisation de l'image de l'établissement

Fidélisation des personnels en poste

Atout pour attirer de nouveaux talents

Contribution à la valorisation du travail des personnels

**Participation à la transformation de l'image de l'établissement et de son attractivité**

Depuis sa création en 1989, la Fondation des Hôpitaux agit avec rigueur et transparence pour améliorer le quotidien des patients, des soignants et des aidants. Sa gouvernance repose sur des instances engagées, garantes de l'efficacité et de la pertinence des actions menées sur l'ensemble du territoire.

## UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

Présidée par Madame Brigitte Macron depuis 2019, la Fondation est administrée par un Conseil d'Administration composé de **15 membres** issus de divers horizons : professionnels de santé, représentants institutionnels et personnalités qualifiées. Ce conseil **définit les grandes orientations stratégiques, approuve les budgets et valide l'attribution des subventions** proposées par le Comité d'Orientation.

Le Bureau, élu au sein du Conseil d'Administration, veille à la mise en œuvre des décisions prises. Il est composé de :

- Madame Brigitte Macron, Présidente
- Madame Anne Barrère, Vice-Présidente
- Monsieur Jean-François Cirelli, Vice-Président
- Monsieur le Professeur Nicolas Boissel, Secrétaire Général
- Monsieur Emmanuel Miquel, Trésorier

## LE COMITÉ D'ORIENTATION : UNE EXPERTISE AU COEUR DES DÉCISIONS

Composé de 20 professionnels du monde hospitalier (pédiatres, gériatres, directeurs d'hôpital, cadres infirmiers, etc.), le Comité d'Orientation évalue les projets soumis à la Fondation. Il propose au Conseil d'Administration les subventions à accorder, garantissant ainsi la pertinence et l'impact des actions financées. Ce comité est présidé par Monsieur le Professeur Ludovic Gicquel, avec Madame la Docteure Virginie Fossey-Diaz en tant que Vice-Présidente.

## UNE ORGANISATION STRUCTURÉE POUR UNE ACTION EFFICACE

Sous la supervision de Madame Marion Cinalli, Directrice Générale, les équipes opérationnelles de la Fondation, organisées en pôles spécialisés (projets, communication, collecte de fonds, etc.), assurent la mise en œuvre des actions sur le terrain. Elles travaillent en étroite collaboration avec les établissements de santé pour identifier les besoins et accompagner les porteurs de projets.

Cette organisation permet à la Fondation des Hôpitaux de répondre de manière agile et adaptée aux défis du monde hospitalier, en restant fidèle à ses valeurs de solidarité, d'engagement, de proximité et de confiance.

## RAPPORT DU TRÉSORIER

**En 2024, La Fondation s'est attachée à poursuivre son soutien aux établissements de santé, et en renforçant ses actions et son engagement envers les patients, les jeunes, les soignants et les aidants.**

Le solde de l'exercice 2024 est excédentaire de 1,6 M€. Le maintien du niveau de collecte, du mécénat et des produits financiers émanant des placements réalisés en 2024, sur la base des sommes dues aux établissements lauréats de nos appels à projets, mais dont les projets n'ont pas été encore réalisés, a permis à la Fondation de poursuivre son action auprès des établissements de santé.

**La collecte de l'année s'élève à 15,4 M€** contre 14,7 M€ l'an passé. Les dons au titre de l'opération Pièces jaunes réalisée en janvier et février de l'année 2024 se sont élevés à **5,4 M€** niveau équivalent à celui de 2023. Cette année encore les donateurs ont été au rendez-vous avec une collecte d'arrondi de 1,5 M€, la billetterie du Gala des Pièces Jaunes pour 536 K€, les dons Web, SMS et cagnottes nous ont rapportés 1,1 M€. La collecte métallique a quant à elle diminué pour s'établir à 1,14 M€ contre 1,3 M€ l'an passé.

Les autres dons non affectés à des projets spécifiques se sont élevés à 1,6 millions d'euros, niveau équivalent à celui de l'an passé. La Fondation a pu bénéficier du soutien renouvelé d'un de ses mécènes autour de projets fléchés pour les soignants à hauteur de 3,3 M€.

Le niveau des libéralités reste élevé et a augmenté pour atteindre 5 M€ en 2024 contre 4,2 M€ en 2023.

Par ailleurs, la Fondation a mobilisé **3,1 M€ de ressources qu'elle avait collectées antérieurement** : 2,8 M€ de reprise sur le fonds dédiés fléchés soignants de 2023, et 0,3 K€ de reprise sur le fonds dédiés Maison de Solenn et correspondant au financement des ateliers thérapeutiques.

3,1 millions d'euros d'engagements envers les établissements de santé ont dû être annulés au regard de leur ancienneté et de leur non réalisation par les hôpitaux, suite à un travail de relance des équipes de la fondation auprès des porteurs de projets.

Les soutiens apportés **aux établissements de santé** représentent l'essentiel des fonds engagés dans l'année. Ils s'élèvent à **15,8 millions d'euros** contre 20,8 millions d'euros en 2023.

Les projets financés au titre de la pédiatrie et jeunes adolescents se sont élevés cette année à 5

M€. Un focus particulier a été fait concernant **les bienfaits du sport sur les enfants malades**.

La Fondation a ouvert un appel à manifestation d'intérêts (AMI) dans le cadre de son programme santé mentale, afin de répondre au mieux aux problématiques des jeunes vulnérables. A ce titre, ce sont 13 projets soutenus pour un total de 1 M€.

La Fondation a poursuivi le programme *Prenons soins de ceux qui soignent* grâce au renouvellement de son partenaire et mécène SANOFI. En 2024, la Fondation a financé 6,5 M€ de projets en lien avec les espaces soignants afin de créer lieux conviviaux et chaleureux, vivants et animés par l'organisation d'activités adaptées aux besoins de leurs usagers.

Poursuite de l'appel à projets « améliorer le quotidien des personnes âgées », avec 2,2 M€ de subventions allouées en 2024, afin de continuer à tisser le lien familial et social éprouvé par une longue crise sanitaire, au sein des EHPAD et services gériatriques, en remettant l'humain au centre, tout en favorisant le développement des activités et le maintien de l'autonomie.

Par ailleurs, la Fondation a ouvert une aide exceptionnelle de 400 K€ pour accompagner la Chaîne de l'Espoir afin d'aider à la formation des jeunes femmes médecins exerçant à l'Institut Médical Français de la Mère et de l'Enfant de Kaboul d'un montant de 300 K€, et une subvention a été allouée à l'Association Santé Arménie, d'un montant de 100 K€ afin d'aider la mise en place de trois unités médicales mobiles.

La Fondation a poursuivi ses actions au titre du **fonds d'aide d'urgence** à hauteur de 338 K€.

Le financement des ateliers thérapeutiques de la maison de Solenn s'est élevé cette année à 294 K€.

Comme chaque année, le financement de ces actions a été rendu possible grâce aux soutiens apportés à la Fondation par ses fidèles donateurs qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

**La Fondation exprime sa profonde gratitude à tous ses donateurs et partenaires pour leur grande générosité ainsi qu'aux personnels soignants pour leur exceptionnel engagement.** Elle témoigne de son attachement et de son réconfort à toutes les personnes gravement éprouvées par la maladie.

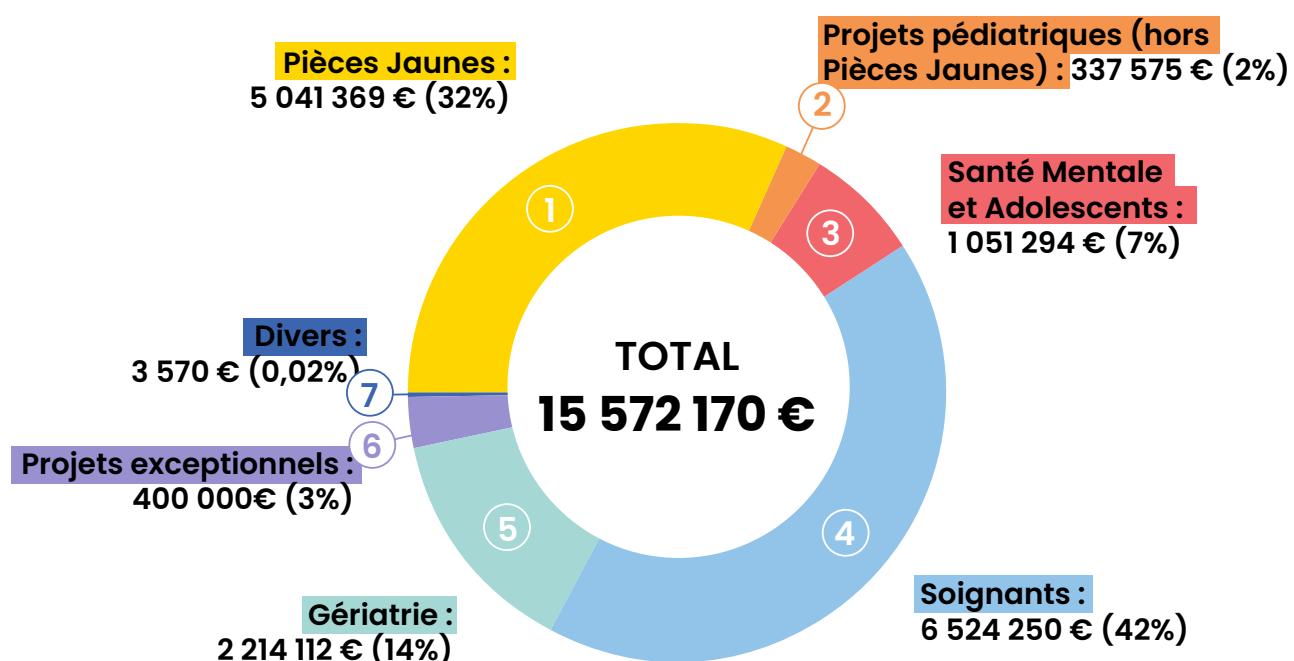
**Emmanuel Miquel,**  
Trésorier de la Fondation  
des Hôpitaux





© Sourire à la Vie

## RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR PROGRAMMES



## ORIGINE ET EMPLOI DES RESSOURCES

**98% des ressources de la Fondation proviennent de la générosité du public.**

### Répartition des ressources inscrites au compte de résultat 2024

① Produits liés à la générosité du public : 20 700 151 € (98%)

② Produits non liés à la générosité du public\* : 438 600 € (2%)



\*Soutiens financiers de fondations et associations

Pour rappel le total des ressources inscrites au compte de résultat de 2023 s'élevait à 18 008 826 €

Les ressources liées à la générosité publique représentaient 97% pour 17 430 457 €

### Total des ressources liées à la générosité du public en 2024

① Dons manuels : 3 696 314 € (18%)

② Legs, donations et assurances-vie : 4 991 840 € (24%)

③ Mécénats : 6 252 782 € (30%)

④ Autres ressources liées à la générosité du public : 5 759 215 € (28%)

### Répartition des emplois inscrits au compte de résultat 2024

① Missions sociales : 16 668 455 € (82%)

② Frais de recherche de fonds : 2 670 732 € (13%)

③ Frais de fonctionnement : 1 065 331 € (5%)



En 2023, le total des emplois inscrits au compte de résultat était de 25 429 437 €.

### Utilisation des emplois sur les ressources liées à la générosité du public en 2024

① Missions sociales : 16 229 855 € (81%)

② Frais de recherche de fonds : 2 670 732 € (13,5%)

③ Frais de fonctionnement : 1 065 331 € (5,5%)



En 2023, l'utilisation des emplois sur les ressources liées à la générosité du public s'élevait à 24 851 068 €.

### Utilisation des ressources issues de la générosité du public :

Les ressources de l'année 2024 comprennent :

- 20 700 151 € de fonds collectés en 2024,
- 3 121 875 € d'utilisation de fonds dédiés antérieurs, soit un total de 23 822 026 €.

84% des ressources issues de la générosité du public collectées en 2023 ont été utilisées soit 19 965 918 € sur 23 822 026 €.

### La part des ressources non utilisées est de 3 856 108 € :

- 1 638 983 € d'éxédents de l'exercice,
- 1 226 437 € de reports de ressources de dons affectés aux soignants pour 3,3 millions d'euros et le solde aux financements des ateliers thérapeutiques de la maison de Solenn.
- 990 688 € de dotation aux provisions, dont 983 099 € de provisions sur des parts de SCPI

### Contributions volontaires en nature :

La Fondation a bénéficié de 261 715 € de dons en nature (Affichages publicitaires gracieux et campagnes de communication). En outre, certains de nos partenaires réalisent à notre profit ou au profit de nos bénéficiaires, des évènements et d'autres opérations de communication et collecte. Ces prestations et dons en nature n'ont pas pu être valorisés en raison de l'absence d'informations transmises par ces entités.

## LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN SIMPLIFIÉ

Actif (net)	2024	2023	Passif	2024	2023
<b>1. Actif immobilisé</b>	<b>8 660 043</b>	<b>9 780 275</b>	<b>1. Fonds propres et réserves</b>	<b>27 398 436</b>	<b>25 759 453</b>
Immobilisations corporelles	3 531 488	3 674 011	Fonds propres	4 765 631	4 501 541
dont biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			Réserves	17 889 677	15 512 864
Immobilisations Financières nettes	5 128 555	6 106 264	Report à nouveau	3 104 145	3 104 145
			Exécent ou déficit de l'exercice	1 638 983	2 640 903
<b>2. Actif circulant</b>	<b>75 587 730</b>	<b>78 199 820</b>	<b>2. Fonds dédiés et fonds reportés</b>	<b>12 713 287</b>	<b>13 241 452</b>
Créances reçues par legs ou donations	4 097 659	2 493 568	Fonds reportés liés aux legs ou donations	6 799 712	5 432 439
Valeurs mobilières de placements	0	0	Fonds dédiés	5 913 575	7 809 013
Disponibilités	67 569 712	68 247 891			
Autres	3 920 359	7 458 361			
			<b>3. Provisions pour risques et charges</b>	<b>43 185</b>	<b>35 597</b>
			Provisions pour charges	43 185	35 597
<b>3. Autres</b>			<b>4. Dettes</b>	<b>44 092 865</b>	<b>48 943 593</b>
			Emprunts / dettes fournisseurs -legs-fiscal sociales	1 951 554	1 946 913
			Autres dettes dont dettes sur projets conventionnés auprès des hôpitaux	38 807 978	40 180 013
				38 806 075	40 176 865
			Produits constatés d'avance	3 333 333	6 816 667
<b>Total de l'actif</b>	<b>84 247 773</b>	<b>87 980 095</b>	<b>Total du Passif</b>	<b>84 247 773</b>	<b>87 980 095</b>

**L'actif immobilisé (hors legs et donations)** correspond majoritairement aux titres immobilisés à hauteur de 6 millions d'€. Une provision sur la valeur des titres de la SCPI de 983 K€ a été constatée afin de réactualiser la nouvelle valeur patrimoniale de la SCPI Primovie.

**L'actif circulant (hors créances reçues par legs et donations)** correspond essentiellement aux fonds engagés auprès des hôpitaux en attente de décaissements pour un montant de 67,5 millions d'€. Il faut rappeler que la mise en œuvre de projets s'étale sur deux ou trois années.

**Les fonds propres et réserves** s'élèvent à 27,4 M€ et sont composés de :

- Des fonds propres à hauteur de 4,9 M€ après affectation du résultat de l'exercice (10%) ;
- Du report à nouveau à hauteur de 3,1 M€ ;
- D'un solde de réserves pour projets après affectation du résultat à hauteur de 19,3 M€(90%).

**Les fonds dédiés et fonds reportés** s'élèvent à 12,7 M€ contre 13,2 M€. Cette année la Fondation s'est engagée à poursuivre ses actions au titre du programme *Prenons soins de ceux qui soignent* financées par un de ses mécènes et à repris 2,8 M€ de fonds fléchés. Une nouvelle dotation de 840 K€ de fonds DROM COM a été dotée au regard de l'annulation des dettes anciennes de

projets COVID non justifiées. L'encaissement de legs fléchés a permis une dotation en fonds dédiés de 142 K€ au titre de l'exercice.

**Les dettes** d'un montant de 44 M€ sont en baisse de 4,8 M€ par rapport à l'an dernier. Ce poste est principalement constitué de dettes projets conventionnés auprès des hôpitaux pour 38,8 M€ contre 40,1 M€. La diminution des dettes est la conséquence d'un travail de relance auprès des hôpitaux.

Pour rappel, cette année se sont plus de 13,7 millions d'euros de projets qui ont pu être décaissés à réalisation. Les produits constatés d'avance de 3,3 M€ correspondent à l'engagement d'un de nos mécènes sur l'année prochaine.

### La politique de réserve

La Fondation n'a pas pour vocation à conserver des réserves. Ces fonds sont destinés au financement pour partie des projets permettant l'accomplissement de sa mission sociale et pour partie de l'activité courante de l'année suivante.



## TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

**Un Commissaire aux comptes contrôle chaque année les comptes annuels** et vérifie les procédures de contrôle interne. Les comptes annuels de la Fondation ont toujours été certifiés sans réserve. Le Commissaire aux Comptes nommé par le Conseil d'Administration après appel d'offres est actuellement le cabinet KPMG.

Depuis 1996, **le label Don en Confiance** est délivré par le Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public à la Fondation. **Le 16 mai 2024, ce label a été renouvelé pour 3 années supplémentaires.** Il certifie la transparence financière, le respect des volontés de nos donateurs et la gestion rigoureuse et désintéressée de notre Fondation.

En sa qualité d'organisme faisant appel à la générosité du public, la Fondation est également soumise au **contrôle de la Cour des Comptes**. Le dernier contrôle portant sur les collectes de générosité publique et les dons spontanés liés à la crise sanitaire a eu lieu en 2021.

*Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral, d'activité et financier de l'année 2024 disponibles [sur le site internet](#) de la fondation et obtenus sur simple demande.*



---

9 rue Scribe, 75009 Paris  
[fondationhopitaux.fr](http://fondationhopitaux.fr)

---

Organisatrice de l'opération  
Pièces Jaunes depuis 36 ans.

